

## Redoublement possible ou renvoie?

Par **teatea30**, le 14/07/2017 à 17:33

Bonjour!

Je suis tombé sur ce forum en espérant trouver des réponses à mes interrogations. En réalité je viens de terminer le lycée avec un bac littéraire, APB à répondu positivement à mon premier vœux, je suis donc accepté en licence de langue. Seulement, l'année scolaire qui arrive je ne serai pas présent du tout, je pars à l'étranger pendant un an pour mes études qui suivront ma licence. J'ai donc appelé l'établissement pour savoir si oui ou non je devais valider ce vœux, ils m'ont répondu que oui je le devais de peur de ne pas retrouver une place dans l'établissement l'année qui suis n'étant plus prioritaire. Je devrais en quelque sorte simuler un redoublement de 1ère année de licence. Néanmoins je voulais être sûr si le fait de ne pas se présenter de l'année suivrais à un redoublement ou bien à un renvoie pour absence continue aux TD et aux Examens?

Par **RachelC**, le 14/07/2017 à 22:45

Bonjour,

Je n'ai pas tout compris à votre situation mais si vous êtes inscrit en L1 et que vous ne vous ne venez jamais, tout ce que vous allez avoir c'est juste un redoublement.

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/07/2017 à 08:14

Bonjour

Rachel a tout dit. Attention toutefois si vous êtes boursière, le CROUS se retournera contre vous.

Par **marianne76**, le 15/07/2017 à 11:32

Bonjour

Et donc cela va bloquer une place pendant que des bacheliers se retrouvent sans fac cette année .....

Ce système ne tourne pas rond

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2017** à **11:43**

[citation] Et donc cela va bloquer une place pendant que des bacheliers se retrouvent sans fac cette année .....

Ce système ne tourne pas rond [/citation]

Vous avez entièrement raison

Par **RachelC**, le **15/07/2017** à **16:47**

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec vous. C'est très prévenant de votre part d'y penser.

Isidore a bien fait de rajouter le détail concernant le CROUS. Je voulais le préciser mais j'ai oublié de le rajouter.